



# Modification n°4

## Plan Local d'Urbanisme

### P.L.U.

3

Extrait des  
Orientations  
d'Aménagement

Département du Rhône

Commune d'AMPLEPUIS



Ville d'AMPLEPUIS

#### PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé par  
délibération du Conseil Municipal en date  
du 7 Décembre 2011

#### REVISIONS ET MODIFICATIONS

**MODIFICATION N°1 approuvée le 5 Juin 2014**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 Juin 2014*

**MODIFICATION N°2 approuvée le 7 Février 2017**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 Février 2017*

**MODIFICATION N°3 approuvée le 25 Juillet 2019**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Juillet 2019*

**MODIFICATION N°4 approuvée le**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du*



34, Rue Georges Plasse  
42300 ROANNE

Tel. : 04 77 67 83 06  
E-mail : [urbanisme@realites-be.fr](mailto:urbanisme@realites-be.fr)

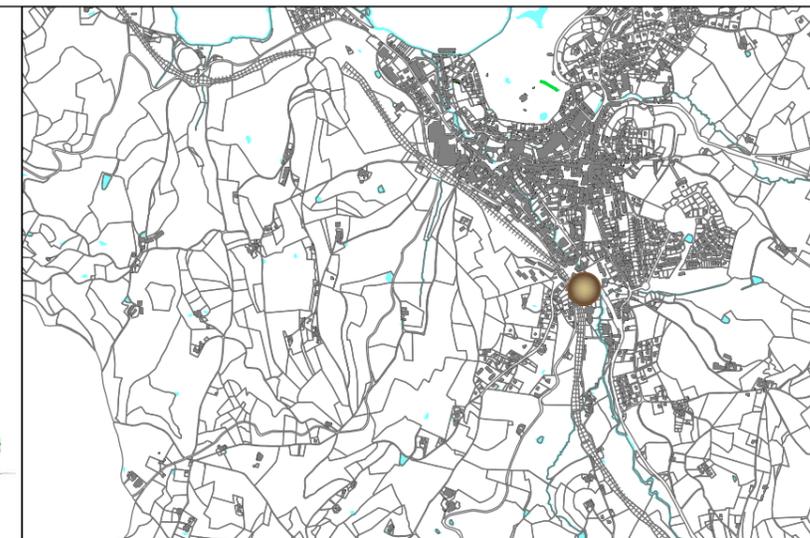


Ville d'AMPLEPUS

## ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT Zone UAc Bagatelle

### Légende :

-  Localisation de la Zone
-  Périmètre soumis à Orientations d'aménagement
-  Accès véhicule à étudier depuis la RD 8
-  Liaison piétonne à créer
-  Boisement à préserver



### Description de la zone :

Il s'agit d'un îlot s'inscrivant entre la place de Belfort, le chemin de Bagatelle, l'avenue R. Follereau, le ruisseau du Rançonnet et la zone d'équipements sportifs au Sud. Portant une friche industrielle, il présente des potentialités intéressantes en matière de renouvellement urbain et est particulièrement bien localisé puisqu'il se trouve à proximité du centre-ville, de la gare ferroviaire et d'équipements de sports et de loisirs. De l'autre côté de l'avenue R. Follereau se trouvent l'hôpital d'Amplepuis ainsi que le parking Belfort.

La zone est marquée par un important tènement, propriété de l'entreprise GERFLOR, qui comporte des bâtiments industriels. Situé entre le centre urbain de forme traditionnelle et une zone d'équipements, le site ne présente plus de vocation économique actuellement mais le site accueille une vaste construction qui permet des capacités d'accueil pour des entreprises.

Quelques constructions liées à de l'habitat, de type R+2 sont présentes en partie Ouest, le long du chemin de Bagatelle. Le ruisseau du Rançonnet borde la partie Est. La zone inondable ne concerne que la frange orientale de la zone. Le cours d'eau est accompagné d'un boisement.

### Objectifs :

- Permettre la réutilisation d'un foncier localisé au sein de l'enveloppe urbaine, soit par remise en activité d'un ancien site à vocation économique pour permettre le développement d'entreprises, soit par un programme de logements.
- Développer les circulations piétonnes entre le pôle d'équipements et le centre-ville, en s'appuyant sur les abords du Rançonnet.
- Préserver la végétation et notamment les boisements accompagnant le ruisseau.

### Orientations d'aménagement :

- . La création d'un second accès véhicule sera étudiée, avec le Conseil Départemental, depuis la route départementale n°8.
- . Liaison piétonne à créer entre la place Belfort et les équipements sportifs, sur une largeur de 3 m. Des connexions seront à assurer vers le parking Belfort et l'hôpital.
- . Les boisements existants de part de d'autre du Rançonnet sont à préserver.



34, Rue Georges Plasse  
42300 ROANNE  
Tel. : 04 77 67 83 06  
E-mail : urbanisme@realites-be.fr